



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

politique d'asile et d'immigration

Question au Gouvernement n° 440

Texte de la question

POLITIQUE D'ASILE ET D'IMMIGRATION

M. le président. La parole est à M. Alain Bruneel, pour le groupe de la Gauche démocrate et républicaine.

M. Alain Bruneel. Ma question s'adresse à M. le ministre d'État, ministre de l'intérieur.

« Je ne veux plus, d'ici à la fin de l'année, avoir des femmes et des hommes dans les rues, dans les bois [...]. »

M. Sylvain Maillard. Ah !

M. Alain Bruneel. « Nous devons accueillir des réfugiés car c'est notre tradition et notre honneur. »

M. Laurent Furst. Combien ? Dix millions ? Vingt millions ?

M. Alain Bruneel. Ces promesses formulées par le Président de la République il y a quelques mois sont en totale contradiction avec la politique répressive, la politique inhumaine menée envers les migrants.
(Protestations sur quelques bancs du groupe REM.)

M. Sylvain Maillard. Comment cela, inhumaine ?

M. Alain Bruneel. Aujourd'hui, les migrants gèlent sur les sommets des Alpes. Sans la « cordée solidaire », beaucoup auraient pu trouver la mort sur ce chemin de survie.

Monsieur le ministre, fermer les frontières n'empêche pas les exils. En France comme en Europe, à chaque fois que la répression policière ferme une route migratoire, elle en ouvre une autre, souvent plus périlleuse.

Le repli contre la solidarité, la peur contre l'accueil, l'égoïsme contre l'entraide : c'est le choix de la mort pour les migrants, de la prison pour ceux qui les aident et de la montée en puissance de l'extrême droite.

Hier, le Défenseur des droits fustigeait durement « une défaillance nette par rapport au respect des droits fondamentaux ». Il dénonçait « ces camps, ces sortes de bidonvilles qui se dressent, par exemple, à l'orée des bureaux » et affirmait que la politique actuellement menée à l'égard des migrants était la plus répressive que l'on ait jamais connue.

Il y a quelques jours, une circulaire de votre ministère demandait de faire sortir des hébergements d'urgence les personnes en situation irrégulière en effectuant un tri honteux. Ces mesures sont scandaleuses et inacceptables. Les migrants sont des personnes, des enfants en détresse auxquels il faut tendre la main plutôt

que de les mettre sous surveillance pour les chasser au plus vite.

La présentation prochaine du projet de loi sur l'immigration et l'asile, qui entend accélérer les expulsions et allonger la durée de rétention, ne fera qu'accentuer la mise sous contrôle des demandeurs d'asile et affaiblira...

M. le président. Merci, monsieur le député.

La parole est à M. le ministre d'État, ministre de l'intérieur.

M. Gérard Collomb, ministre d'État, ministre de l'intérieur. Monsieur le député, je sais que vous êtes un homme de terrain et qu'au-delà des propos que vous tenez ici, vous connaissez l'exacte réalité de la situation dans le Nord-Pas-de-Calais. Dans cette région, depuis que je suis ministre de l'intérieur, nous avons ouvert cinq centres pour éviter que ne se reconstitue la jungle de Calais, dans laquelle vivaient 7 000 personnes lorsqu'elle a été évacuée.

Mme Laurence Dumont. Et les camps de réfugiés érythréens ?

M. Gérard Collomb, ministre d'État. Oui, les conditions étaient difficiles. Comme vous le savez, depuis nous avons ouvert des centres d'accueil et d'examen des situations à Bailleul, Troisvaux, Lesquin, Nedonchel et Croisilles.

Aujourd'hui, 100 000 personnes ont été refoulées aux frontières. Vous-même, monsieur le député, pourriez-vous affirmer ici qu'il était possible d'admettre ces 100 000 personnes sur notre territoire, ainsi que les 90 000 demandeurs d'asile, soit 190 000 personnes au total ? En tant qu'ancien maire aujourd'hui devenu ministre de l'intérieur, je vous le dis : c'est totalement impossible ! Nous menons donc une politique juste et efficace pour notre pays. (*Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes REM et MODEM.*)

Données clés

Auteur : [M. Alain Bruneel](#)

Circonscription : Nord (16^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 440

Rubrique : Étrangers

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [20 décembre 2017](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [20 décembre 2017](#)